

Le, 2 octobre 2009

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### LE CABINET ADAMAS CELEBRE SES 40 ANS

Fondé à Lyon en 1969, le cabinet Adamas célèbre cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire. Cabinet incontournable de la région Rhône-Alpes, première SCP (Société Civile Professionnelle) créée en France (1969), Adamas a vite élargi son champ d'action à l'ensemble du territoire national avec l'ouverture d'un bureau à Paris, puis à l'international notamment en Asie.

Adamas a en effet été le premier cabinet d'avocats autorisé à exercer en Chine continentale (Pékin, 1992) puis à Taiwan (1996). Aujourd'hui le cabinet est présent en Europe avec des bureaux partenaires dédiés à Bruxelles et Stuttgart, en Asie avec des bureaux à Pékin et Shanghai et des bureaux partenaires dédiés à Hong-Kong, Séoul, Mumbai ainsi qu'un réseau établi d'avocats étrangers expérimentés dans les divers pays d'Europe, en Amérique du Nord, dans le monde arabe et en Asie.

Adamas réunit à ce jour une cinquantaine d'avocats de formations complémentaires et spécialisés dans les divers secteurs stratégiques de la vie des affaires.

Acteur de l'interprofessionnalité, Adamas s'inscrit comme un groupe multidisciplinaire couvrant tous les métiers du droit en associant avocats, notaires et demain ingénieurs (CPI). Très impliqué dans la vie professionnelle, notamment dans le grand Sud-Est français, le cabinet a marqué de son empreinte l'évolution déontologique et professionnelle des avocats.

Résolument tournés vers l'avenir, les associés d'Adamas annoncent également la création de L'Institut Adamas, centre actif de réflexion sur les évolutions du droit, de la vie sociale et de la vie des affaires.

Une soirée à Lyon, organisée le 13 octobre 2009, réunira tous les avocats, clients, partenaires et amis d'Adamas. A Paris, cet anniversaire sera célébré autour d'une exposition d'œuvres vidéo

contemporaines, organisée dans les locaux parisiens du cabinet du 6 au 27 Novembre 2009 avec le concours de la Galerie Vanessa Quang.

Cette manifestation témoigne, une nouvelle fois, de l'engagement fort des avocats d'Adamas pour le rayonnement de l'art et de la culture.

## Contacts presse

---

### ADAMAS

Robert Guillaumond, Avocat associé  
Tel : 04.72.41.15.75 / 01.53.45.92.22  
Mail : robert.guillaumond@adamas-lawfirm.com

Responsable communication

Katty MOLY  
Tél : 04.72.41.15.67  
Mail : katty.moly@adamas-lawfirm.com

### AVOCOM

Charlotte Vier / Justine Cabau  
Tel : 01.48.24.00.41  
Mail : ch.vier@avocom.fr /  
j.cabau@avocom.fr

## Annexes

---

1. Conseil de direction : Biographies des membres (voir Annexe)
2. PDF de la plaquette du cabinet

### 1. Conseil de Direction



Co-fondateur du cabinet ADAMAS en 1969, **Robert Guillaumond** en assure la gérance et la Présidence du Conseil de Direction.

Il est spécialisé en droit économique et relations internationales et co-dirige les départements Affaires Economiques et Affaires International d'ADAMAS. Il exerce également en tant qu'Arbitre en matière interne et internationale (C.C.I- Arbitrage Euro-Arabe-Arbitrage ad hoc).

Robert Guillaumond a été Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Lyon (1985-1988) et également son Trésorier (1987). Ancien Chargé d'enseignement aux Universités de Lyon et de Saint-Etienne, il a été Vice-Doyen puis Doyen de la Cour d'Arbitrage Rhône-Alpes (1993-2002). Il est l'auteur de diverses publications en droit économique, en droit chinois, ainsi qu'en matière d'arbitrage.



**Barbara Bertholet** est avocate associée depuis 2004. Avocate à la Cour depuis 1992, elle exerce principalement dans le domaine de la propriété intellectuelle (droit des brevets, marques, dessins et modèles, droit d'auteur) tant en conseil qu'en contentieux, et est spécialiste en Droit des brevets. Elle conseille notamment des laboratoires pharmaceutiques, des fabricants de dispositifs médicaux ou des sociétés de biotechnologie. Elle intervient également en droit réglementaire, droit de la responsabilité des produits, de la distribution et de la concurrence. Barbara Bertholet, membre d'associations professionnelles dont le bureau français de l'A.I.P.P.I et le G.R.A.P.I. publie régulièrement dans les revues spécialisées et intervient dans des séminaires.



Avocat Associé depuis 1991, **Jean-Michel Ghinsberg** est responsable du Département Affaires Générales.

Ancien Membre du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Lyon (1987 -1988), Il a également été membre du Conseil d'Administration du Centre de Formation professionnelle de Lyon (1978-1980).

Très impliqué dans les réflexions sur l'avenir de la profession, il est Ancien Président de la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats (1985-1986). Ancien membre du Comité Directeur de l'INAGEFORBA (1986-1992), Jean-Michel Ghinsberg a siégé en tant que membre de Comités de Protection des Personnes pour la Recherche Biomédicale (1991-2000).



Associé co-responsable du département Affaires Publiques, **Romain Granjon** est spécialisé en Droit Public.

Ancien membre du Conseil de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon (1989-1992), il est également Ancien Président de la Commission de Droit Public de l'Ordre.

Chargé d'enseignement aux Universités de Lyon et de St-Etienne, il est membre de l'AURA, de l'Institut Français des Sciences Administratives (IFSA) et du bureau de « Justice et Administration », association nationale de magistrats de l'ordre administratif et d'avocats spécialisés en droit public. Il exerce également au Centre d'Arbitrage et de médiation Rhône-Alpes (CARA).

Il publie régulièrement dans les revues spécialisées et dispense des formations en Droit Public notamment à Sciences Po Formation continue.



Avocat Associé depuis 1992 et co-responsable du Département Affaires Publiques, **Alain-Serge Mescheriakoff** est spécialisé en Droit Public.

Il a également exercé les fonctions de Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (1995-1998) et de Vice-président de l'Université Paris-Dauphine (1999-2008).

Alain-Serge Mescheriakoff est membre de plusieurs associations notamment de l'Association Française de Droit des Collectivités Locales (AFAC), de l'Association Française des Avocats Conseils de Collectivités Locales et de l'Institut Français des Sciences Administratives.

Il publie régulièrement dans les revues spécialisées et a rédigé de nombreux ouvrages de Droit Public.